

## Nord vaudois-Broye

## La Ville prévoit de l'habitat bon marché

**Yverdon-les-Bains**  
De longs mois inactive en apparence, la Fondation yverdonnoise pour le logement met un double projet à l'enquête

La Ville d'Yverdon bâtit à nouveau. Via sa Fondation yverdonnoise pour le logement (FYL), elle soumet actuellement à l'enquête deux immeubles totalisant 36 appartements sur une parcelle libre de la rue Jean-André-Venel, à côté du Collège de La Passerelle. C'est le premier projet porté par la FYL qui se concrétise depuis trois ans.

La faute avant tout à son état financier pour le moins précaire d'il y a quelques mois. «Aujourd'hui, ça va mieux, la recapitalisation à hauteur de 4 millions effectuée à l'automne 2015 nous permet de voir venir», assure la municipale chargée de l'Urbanisme, Gloria Capt, présidente de la FYL.

Quelques mois plus tôt, la fondation avait inauguré, à la rue Roger-de-Guimps 42, un petit immeuble de onze appartements destinés à des personnes vivant avec des moyens modestes, selon sa philosophie de départ. Cela faisait alors vingt ans que la Ville n'avait plus construit de logements de ce type. Portée sur ses fonts baptismaux en 2012 tôt par la Municipalité alors à majorité de gauche, la FYL proposait dans la foulée huit appartements dans le tout nouveau quartier des Jardins de Saint-Roch. Ce démarrage était

toutefois rapidement suivi d'un coup d'arrêt brutal: la réalisation des deux projets avait pompé aux trois quarts les 2 millions de francs de son capital de départ...

Sur le terrain, le bilan de cette structure autonome créée pour donner davantage de réactivité, mais aussi de proactivité sur le marché de l'immobilier, est relativement maigre. Le projet Venel lui permet d'avoir meilleure façon. Avec lui, la FYL va en effet presque

«Aujourd'hui, ça va mieux, la recapitalisation à hauteur de 4 millions effectuée à l'automne 2015 nous permet de voir venir»



**Gloria Capt**  
Présidente de la Fondation yverdonnoise pour le logement

tripler son portefeuille de logements. Et elle ne s'arrêtera pas là. Sa capitalisation avalisée, la FYL avait en effet prévu de réserver 3,4 millions pour deux projets. À Venel, donc, et à la rue de Montagny. «C'était une volonté politique de les échelonner. Nous avons commencé à préparer les appels d'offres pour le second», souligne

la municipale PLR. Son programme architectural n'est pas encore connu. «La fondation ne s'est pas fixé de quotas à atteindre. Pour les réalisations, c'est la même chose. L'esprit de la fondation est de favoriser les loyers abordables, mais on va construire en fonction de la demande», reprend-elle.

Ainsi, du côté de Venel, l'intérieur des deux immeubles projetés pour environ 10 millions n'est pas identique, même s'ils abriteront le même nombre d'appartements. Le premier se composera de six appartements de 4,5 pièces de 87 m<sup>2</sup>, de six 3,5 pièces de 74 m<sup>2</sup> et de six 2,5 pièces de 55 m<sup>2</sup>. Tous à loyers modérés.

Quant au second, il sera soumis au régime des loyers abordables, selon une notion qui figure dans la loi cantonale sur le logement. «Cela signifie que le prix de location de ces logements est largement inférieur aux taux usuels. Le propriétaire dispose cependant d'une marge de manœuvre pour les fixer, selon des tables fixées par le Canton», explique l'élue yverdonnoise. On y trouvera six 2,5 pièces (d'environ 59 m<sup>2</sup>) et douze 3,5 pièces (80 m<sup>2</sup>). Cette répartition ne doit rien au hasard: «Damien Zorzi, préposé à l'Office communal du logement, s'est basé sur la demande pour définir les besoins auxquels nous devons répondre. Or aujourd'hui, ce sont les petits appartements qui sont le plus recherchés, raison pour laquelle il n'y a que six 4,5 pièces prévus sur un total de 36 appartements», conclut Gloria Capt. **F.R.A.**

## Lausanne et région



Les carpes du lac de Sauvabelin, sur les hauts de Lausanne, avaient pour tâche de brouter les algues. La

## Une meule à charbon pour marquer le demi-millénaire de vie des hameaux

**Payerne**  
Corges, Étrabloc, Vers-chez-Perrin et Vers-chez-Savary existent officiellement depuis 1518. Cinq siècles valent bien neuf jours de fête

«Au départ, on parlait d'une petite manifestation autour d'une meule à charbon. Au final, c'est un événement qu'on veut régional, qui s'étendra sur neuf jours.» Et qui recevra la visite du conseiller fédéral Guy Parmelin, pour compléter le résumé de Philippe Savary, président du comité d'organisation du 500e de la Régie des forêts des hameaux de Payerne.

Du 27 juillet au 4 août, toute la Broye est invitée à Vers-chez-Perrin, l'un des quatre hameaux qui fêtent leur demi-millénaire. Corges, Étrabloc, Vers-chez-Perrin et Vers-chez-

Savary, ces «villages d'en haut» comme ils étaient appelés à l'époque, ont pris comme date anniversaire le premier acte officiel mentionnant leur existence. Soit le 27 avril 1518, jour où le vicaire général de l'abbaye de Payerne accordait aux habitants le droit d'exploitation des forêts pour leur propre usage. Un droit qu'ils sont parvenus à conserver, non sans avoir dû se battre.

Logique donc que le bois soit l'élément central d'une fête à laquelle 400 personnes sont attendues en moyenne par jour. Elle vivra au rythme de la meule à charbon qui sera montée le 27 juillet, qui se consumera jusqu'au 3 août et dont le «produit» sera vendu le lendemain.

De nombreuses manifestations l'accompagnent, souvent en collaboration avec des sociétés locales amies. «On sera tous les jours en goulette», rigole Serge Savary, respon-

sable des animations. Si la Guinness Forest prévue le soir de l'ouverture promet de beaux moments de convivialité (notamment grâce aux performances musicales de Kevin Flynn et des groupes rock broyards Ourselves et Wider Kroom), d'autres rendez-vous semblent incontournables. Comme ce 1<sup>er</sup>-Août honoré par la présence du conseiller fédéral et auquel toute la Broye est conviée.

L'occasion a aussi été retenue pour présenter le travail forestier d'il y a un siècle et d'aujourd'hui. Le 4 août, il est même prévu qu'un arbre s'abatte sur une voiture, histoire de démontrer pourquoi des secteurs forestiers sont parfois interdits au public pendant des coupes. **F.R.A.**

**500e anniversaire** de la Régie des forêts des hameaux de Payerne, du 27 juillet au 4 août à Vers-chez-Perrin. [www.meule2018.ch](http://www.meule2018.ch)

**Yverdon-les-Bains**  
L'impôt ne devrait pas augmenter

Bonne nouvelle pour les contribuables de la deuxième ville du canton. Dans son préavis, que le Conseil doit encore avaliser, la Ville propose de maintenir le point d'impôt actuel pour l'année 2019. Il est pour l'heure de 76,5, contre 68 en moyenne cantonale. Les comptes de la Commune tablent sur la poursuite de l'amélioration de la conjoncture à l'échelle nationale ainsi que des partenariats public-privé pour les projets stratégiques yverdonnois. La situation se péjore toutefois, notent les autorités, vu la somme restant à investir. Une hausse de l'impôt devrait être envisagée en cas de nécessité. **E.L.B.**

**Le port fait la fête**

**Yverdon-les-Bains** Le port des Iris vit son désormais traditionnel grand raout ce samedi, sous l'égide de la Commune libre des Pirates des Iris et du Sauvetage d'Yverdon.

Dès 10 h 30, marathon de pédalos, paella géante, jeux pour enfants et autres animations. **E.L.B.**

**Nouveau festival**

**Cudrefin** Organisé conjointement par la Société nautique de Cudrefin et le Vully Blues Club, avec un soutien de la Commune, la première édition du Daffy Dock Festival se déroulera du 27 au 29 juillet sur la plage du village vaudois. Beach party, rockabilly ou voitures de collection seront au rendez-vous. **S.G.**

**Payerne**  
Déclinaison du salon Divinum

Salon des vins à succès lancé en 2017 à Morges par la société Chassot Concept, à la suite du départ d'Arvinis à Montreux, Divinum se déclinera désormais aussi sous forme de salon déambulatoire. Si la 3e édition du rendez-vous des dégustateurs se déroulera du 24 au 29 avril 2019, le premier arrêt de Divinum On Tour est prévu les 30 novembre et 1er décembre à la salle du Beaulieu, à Payerne, détenue par les frères Richard et David Chassot, partenaires au sein de Chassot Concept. Plus d'une trentaine de vigneron proposant quelque 150 vins sont déjà annoncés pour cette première, qui pourrait appeler d'autres étapes en cas de succès. **S.G.**

## Sauvabelin ne reverra

**Lausanne**  
La renaturation du site a vidé le lac de ses poissons. Les pensionnaires ont été tués ou placés dans des étangs de la plaine de l'Orbe

**Renaud Bournoud**

Avec les cochons laineux et les vaches rhétiques, les carpes du lac de Sauvabelin faisaient partie des attractions de ce lieu de promenade des Lausannois. Elles évoluaient dans les eaux sales du bassin en béton depuis des décennies. Cette population bigarrée de carpes ve-

nait guigner les passants près des berges. Mais la grosse centaine de poissons, dont certains spécimens atteignaient le mètre, a été victime de la renaturation de cette gouille artificielle. Depuis la fin de l'opération, en 2017, le plan d'eau reste orphelin de ses pensionnaires historiques.

**Carpes pas assez naturelles**

Les carpes de Sauvabelin n'avaient simplement plus leur place dans le projet d'un biotope plus naturel. Il a donc fallu s'occuper d'elles au début du chantier, en 2015. Pêchées puis triées, celles qui n'avaient pas le bon pedigree, c'est-à-dire les carpes asiatiques amoures, ont été euthanasiées. Les quelques carpes kois, également une variété orientale, ont connu le même sort. Ces pois-

sons ont été baignés dans une solution anesthésiante suffisamment corsée pour qu'ils ne se réveillent pas. Leurs cousines, les carpes communes d'Europe ont, elles, été épargnées. Les gardes-pêche du Canton les ont démenagées dans différents plans d'eau de la plaine de l'Orbe.

Les amours blancs, originaires du fleuve du même nom, sont des carpes réputées pour être de grosses brouteuses. C'est d'ailleurs pour lutter contre les algues qui proliferaient déjà dans le lac de Sauvabelin qu'elles y avaient été introduites dans les années 1980. «Depuis cette époque, la législation fédérale a évolué, explique Jean-François Rubin, directeur de la Maison de la rivière. Elles sont désormais considérées comme une espèce invasive. Il n'y avait

## Lutry sonde sa population sur l'avenir du bo

**Politique**  
La Municipalité recueille les avis pour renforcer l'attractivité de son centre, en lien avec ses problèmes de stationnement

Comment jugez-vous l'attractivité des rives du lac? À quel point jugez-vous importante la suppression de la circulation automobile dans le bourg? Ou encore, quels types de commerces fréquentez-vous à Lutry? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles sont actuellement invitées à répondre les habitants de Lutry.

Ce vaste coup de sonde municipal répond à la demande de la conseillère communale Claudia

Ricci Bovier. À la suite du refus par référendum du nouveau parking sous les jardins du Château, fin 2016, cette dernière avait proposé «une démarche participative quant à l'avenir de la circulation et du parcage dans le Bourg et ses environs immédiats».

Alors que ce sondage restera disponible jusqu'au 31 juillet, la Commune a déjà récolté plus de 1400 contributions, soit plus de 10% de la population, son objectif initial. «Plus les retours seront importants, plus cette aide à la réflexion sera intéressante, encourage le syndic, Jacques-André Conne. Les réponses seront étudiées par la Municipalité à la rentrée et une information sera publiée. Nous ne pouvons pas affirmer qu'il y aura des résultats ef-

fectifs, car certains domaines, comme le commerce, ne dépendent pas que de nous, mais cela permettra d'avoir une vision élargie sur différentes thématiques qui se recoupent.» Cette démarche répond aussi à la volonté

«Nous ne pouvons pas affirmer qu'il y aura des résultats effectifs»



**Jacques-André Conne**  
Syndic de Lutry